



Banque industrielle et commerciale de Chine (Canada)

Divulgence de fonds propres

à partir du 31 décembre 2018

(Montant par milliers en dollars canadiens, sauf pourcentage)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		Coût tout compris	Transitoire
1	Capital-actions ordinaire admissible émis directement (et l'équivalent pour les sociétés autres que par actions) plus l'excédent d'actions	158 000	
2	Bénéfices non distribués	116 306	
3	Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	91	
4	<i>Fonds propres directement émis soumis à l'élimination progressive des Actions ordinaires de catégorie 1 (applicable uniquement aux sociétés autres par actions)</i>	S.O.	
5	Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans le groupe Actions ordinaires de catégorie 1)	S.O.	
6	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les ajustements réglementaires	274 397	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : ajustements réglementaires			
28	Total des ajustements réglementaires appliqués aux actions ordinaires de catégorie 1	(47)	
29	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	274 350	274 350
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires : instruments			
30	Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles directement émis, plus le surplus des actions correspondant	S.O.	
31	dont : classés comme capitaux propres selon les normes comptables applicables	S.O.	
32	dont : classés comme passifs selon les normes comptables applicables	S.O.	
33	<i>Instruments de fonds propres directement émis soumis à la suppression progressive de catégorie 1 supplémentaire</i>	S.O.	
34	Instruments supplémentaires de catégorie 1 (et instruments d'actions ordinaires de catégorie 1 non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans le groupe Catégorie AT1)	S.O.	
35	dont : les instruments émis par des filiales soumises à l'élimination progressive	S.O.	
36	Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires avant les ajustements réglementaires	S.O.	
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires : ajustements réglementaires			
43	Total des ajustements réglementaires aux Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	S.O.	
44	Fonds propres de catégorie 1 (AT1) supplémentaires	S.O.	
45	Fonds propres de catégorie 1 (Catégorie 1 = Actions ordinaires de catégorie 1 + AT1)	274 350	274 350
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et provisions			
46	Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement plus le surplus d'actions correspondant	26 193	
47	<i>Instruments de fonds propres directement émis soumis à l'élimination progressive de catégorie 2</i>	S.O.	
48	Instruments de catégorie 2 (et instruments d'actions ordinaires de catégorie 1 et AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans le groupe Catégorie 2)	S.O.	
49	dont : les instruments émis par des filiales soumises à l'élimination progressive	S.O.	
50	Provisions collectives	5 960	
51	Fonds propres de catégorie 2 avant les ajustements réglementaires	32 153	
Fonds propres de catégorie 2 : ajustements réglementaires			
57	Total des ajustements réglementaires aux fonds propres de catégorie 2	S.O.	
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	32 153	
59	Total des fonds propres (CT = T1 + T2)	306 503	306 503
60	Total des actifs à risques pondérés (ARP)	1 880 353	1 880 353
60a	ARP des Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	S.O.	S.O.
60b	ARP des fonds propres de catégorie 1	S.O.	S.O.
60c	ARP du total de fonds propres	S.O.	S.O.
Ratios de fonds propres			
61	Actions ordinaires de catégorie 1 (en pourcentage des actifs à risques pondérés)	14,59 %	14,59 %
62	Catégorie 1 (en pourcentage des actifs à risques pondérés)	14,59 %	14,59 %
63	Total de fonds propres (en pourcentage des actifs à risques pondérés)	16,30 %	16,30 %
Cible du coût tout compris du BSIF			
69	Ratio cible du coût tout compris des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7 %	
70	Ratio cible du coût tout compris des fonds propres de catégorie 1	8,50 %	
71	Ratio cible du coût tout compris du total de fonds propres	10,50 %	
Instruments de fonds propres soumis à des dispositions d'élimination progressive (applicables uniquement entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2022)			

80	<i>Plafond actuel pour les instruments d'actions ordinaires de catégorie 1 soumis à des dispositions d'élimination progressive</i>	S.O.	
81	<i>Montants exclus des actions de fonds propres de catégorie 1 en raison du plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et échéances)</i>	S.O.	
82	<i>Plafond actuel pour les instruments AT1 soumis à des dispositions d'élimination progressive</i>	S.O.	
83	<i>Montants exclus du AT1 en raison du plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et échéances)</i>	S.O.	
84	<i>Plafond actuel pour les instruments de catégorie 2 soumis à des dispositions d'élimination progressive</i>	S.O.	
85	<i>Montants exclus de la catégorie 2 en raison du plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et échéances)</i>	S.O.	